(AVERTISSEMENTS AGRICOLES
JO
DLP 22-3-773906
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT
ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38
Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

8 Mars 1977

Bulletin n° 86 - Mars 1977

V I G N E

TRAITEMENTS D'HIVER :(notre bulletin n° 83 du 11 Février 1977) : Les pleurs de la vigne et le réchauffement sensible depuis le début du mois annoncent l'approche du gonflement des bourgeons. Le moment est donc venu d'effectuer les traitements d'hiver.

ESCA : Traitement avant le début du gonflement des bourgeons (stade A).

EXCORIOSE : Traitement de base à l'arsénite de soude (1/2 dose Esca) : stade A à tout début du gonflement des bourgeons (stade B). Des traitements après débourrement sont également possibles avec des produits organiques de synthèse.

ACARIOSE, ERINOSE : Traitement de base aux huiles jaunes : stades A à B. De nombreuses observations, cet hiver, ont montré que l'agent de l'acariose et de l'érinose sont très souvent présents sous les écailles des bourgeons prélevés dans les parcelles attaquées l'année passée, et ceci malgré des applications acaricides de printemps et d'été.

C O L Z A

GROS CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA : De nombreux charançons de la tige du colza ont été capturés depuis samedi et dimanche dans la plupart des départements, en particulier Yonne, Côte-d'Or, Jura, Haute-Saône, et plus récemment dans la Nièvre. Comme les colzas sont à un stade très sensible et les sorties groupées, une application insecticide est conseillée dès que possible dans toutes les cultures où l'on observe la présence de ce ravageur (dernier bulletin), ou de ses dégâts : piqûres, ou premières déformations.

MELIGETHES : Des captures assez importantes de méligèthes sont également enregistrées dans la presque totalité des zones à colza de Bourgogne et Franche-Comté. Ce ravageur qui peut entraîner des pertes de récolte importantes est à surveiller attentivement, les attaques précoces étant les plus sensibles. Le seuil de traitement est de un méligèthe par inflorescence au stade boutons groupés (D 2). L'application contre les charançons est efficace contre les méligèthes.

P. Le Chef de la Circonscription
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie :

G. RIFFIOD

P.T.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

LA PROTECTION DES CULTURES DE CEREALES

Organisation du réseau d'Avertissements pour la campagne 1977

Depuis quelques années, l'attention des producteurs de céréales est attirée par des attaques parfois spectaculaires sur leurs cultures. Pour les ravageurs, on peut simplement citer les cécidomyies en 1968 dans le Centre, et les pucerons en 1975 dans presque toute la France. Pour les maladies, les essais menés depuis 1970 ont permis de mettre en évidence des pertes d'importance très variable.

Une étroite concertation entre l'ITCF, l'INRA et le Service de la Protection des Végétaux permet régulièrement de rassembler les données disponibles et d'unir les efforts de chaque organisme pour améliorer nos connaissances. Cette année encore, avant les époques critiques, des préconisations générales seront publiées, en particulier dans le Producteur Agricole Français et les bulletins d'Avertissements Agricoles. Ces mises au point ont pour but d'informer les praticiens sur les différents ennemis possibles de leurs céréales, et sur les interventions qu'on peut envisager en cas de besoin. Mais en cours de campagne, il est nécessaire que les producteurs de céréales soient en mesure d'apprécier les risques réels encourus.

C'est pourquoi le Service de la Protection des Végétaux et l'ITCF ont décidé de développer en collaboration avec l'INRA, l'ACTA, les Chambres d'Agriculture et les Coopératives, le réseau d'avertissements sur les cultures de céréales qui, rappelons le, avait déjà fonctionné en 1976. L'objectif à atteindre se situe à deux niveaux.

1) Il s'agit de suivre, dans chaque secteur, l'évolution de la situation phytosanitaire des céréales.

Les informations seront diffusées par le canal des bulletins d'Avertissements Agricoles (abonnement 50 F/an auprès du Service de la Protection des Végétaux), par des répondeurs téléphoniques, par les journaux, les émissions régionales de radio et de télévision, etc...

2) Il est bien évident cependant que, compte-tenu de la grande variabilité des cultures de céréales en France, il n'est pas possible de donner de conseils précis au niveau de chaque parcelle.

Seul, l'agriculteur alerté par les Avertissements est en mesure d'apprécier l'état sanitaire exact sur son exploitation. Ce n'est qu'en fonction de quelques contrôles simples en culture qu'il pourra juger de la conduite à tenir (traitement ou non traitement).

Afin de mener à bien ce programme qui intéresse notre Pays tout entier, il était nécessaire de prévoir une organisation largement décentralisée. Dans ce but, des groupes "Protection des cultures de céréales" sont actuellement remis en place dans chaque région à l'initiative des Ingénieurs du Service de la Protection des Végétaux chargés des Avertissements Agricoles. Ils auront à jouer un rôle de coordination entre tous les participants au réseau, et devront mettre au point concrètement l'implantation des postes de surveillance, l'information des observateurs, la centralisation et l'exploitation des données, la diffusion des avertissements...

Si vous désirez vous associer à cette action, ou tout simplement bénéficier des services qu'elle offrira aux praticiens, nous vous invitons à prendre contact avec la Station d'Avertissements Agricoles de votre région, qui vous donnera tous renseignements utiles.

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.